Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 62 (1936)

Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

12. Assemblée annuelle de la FAS. — M. H. Næf, architecte et M. P. Soutter, ingénieur, sont désignés comme représentants de la S. I. A. à cette assemblée qui a lieu les 4 et 5 juillet, à St-Gall.

Zurich, le 28 juillet 1936.

Le Secrétariat.

Communication du Secrétariat.

Nous informons nos membres qu'un nouveau volume de la collection « La maison bourgeoise en Suisse » vient de paraître, le tome XXVIII,

> « Le canton du Tessin » (deuxième partie).

Ce magnifique ouvrage est offert aux membres de la S. I. A. aux prix réduits de :

Fr. 17.— pour le premier exemplaire Fr. 23.— pour chaque exemplaire en plus brochés Supplément pour la reliure : Fr. 8.—.

Frais de port en sus.

Prix en librairie : Fr. 35.-

Ces volumes peuvent admirablement bien servir comme cadeaux. Chaque membre a le droit de commander à prix réduit un nombre quelconque de chaque volume de la collection et nous serions heureux de voir nos membres faire largement usage de ces conditions très avantageuses.

Adresser les commandes pour ce volume, comme pour ceux déjà parus, au Secrétariat de la S. I. A., Tiefenhöfe 11, Zurich

Les volumes déjà commandés en abonnement seront en-

voyés sans autre avis contre remboursement.

Zurich, le 12 août 1936. Le Secrétariat.

Places pour des ingénieurs à l'étranger.

La S. I. A. a de nouveau été chargée d'engager six jeunes ingénieurs-civils suisses possédant quelques années de pratique de chantier pour une société de construction en Iran. Les intéressés sont priés de s'annoncer d'urgence auprès du secrétariat de la S. I. A. ou à la S. T. S.

Zurich, le 18 août 1936.

Le Comité central.

BIBLIOGRAPHIE

Etude géotechnique des fondations de batteries de fours pour la nouvelle usine à gaz de Nice, par G. Rodio, W. Bernatzik et J.-P. Dazelhojer. Centre d'études et de recherches géotechniques, Paris, 16, avenue Hoche. — Une brochure (21/29 cm.) de 62 pages, avec 30 illustrations. — Prix: fr. f. 20.—.

L'étude géotechniques confiée au Centre d'études et de recherches géotechniques, à Paris, fut entreprise sur la base de données précises fournies par l'examen en laboratoire de nombreux échantillons de terrain. Elle a permis de déterminer les causes des tassements anormaux constatés sur des

ouvrages existants, de préconiser, pour leur remplacement, le système de fondation qui conduit aux tassements minima et de fixer l'entrepreneur sur les tassements à craindre, afin de pouvoir en tenir compte dans le calcul des superstructures.

L'exécution des travaux de fondation s'est vue facilitée par les données géotechniques recueillies. L'entrepreneur a pu, dès le début, adapter ses méthodes aux terrains rencontrés et les travaux se poursuivirent sans tâtonnements, ni hésitations.

L'étude géotechnique fournit, en outre, pour chaque système, la méthode de calcul à appliquer pour fixer les caractéristiques les plus favorables ; en particulier : Radier : mode d'exécution des fouilles ; mode de construction (dalle souple ou rigide, radier plein ou évidé, semelles, joints à prévoir, etc.) dimensions principales (surface et profondeur).

Puits ou pieux « flottants » : mode d'exécution (battage, fon-

çage, etc.); longueur, nombre et charge admissible.

Puits ou pieux-colonnes: mode d'exécution (battage, fonçage, etc.), caractéristiques principales de la base suivant la nature du sol d'assise.

On trouvera aussi dans cette étude comment on peut tenir compte de l'influence des conditions locales (nappes, surcharges, constructions voisines, etc.).

L'Annuaire Téléphonique Suisse.

Ce volume fort de plus de 1300 pages contient, comme on sait, dans une première partie, les numéros d'appel des abonnés au téléphone de toute la Suisse. Les recherches sont largement facilitées par des onglets alphabétiques. La seconde partie groupe les villes les plus importantes dont les noms sont imprimés sur les onglets. En outre, une carte de la Suisse est annexée à l'ouvrage, ce qui permet de déterminer la situa-tion de chaque localité, grâce à un jeu de lettres et de chiffres.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'édification d'un crématoire, à Vevey.

Ouvert par la Société vaudoise de crémation et accessible aux architectes vaudois, quelle que soit leur résidence et aux architectes suisses régulièrement établis dans le canton de Vaud avant le 1^{er} janvier 1935.

Jury : P. Decker, président de la Société vaudoise de crémation; J. Matthys, municipal, à Vevey; R. Chapallaz, architecte, à La Chaux-de-Fonds; A. Frœlich, architecte, à Zurich ; W. Hodler, architecte, à Berne. Suppléants : MM. G. Epitaux, architecte, à Lausanne ; Ed. Chaudet, entrepreneur,

Récompenses: Fr. 3000, pour récompenser 3 ou 4 projets

et pour achats éventuels. Terme: 16 novembre 1936.

à Vevev.

Le programme du concours et tous les documents nécessaires pour l'étude du projet peuvent être obtenus à la Direc-tion de police de la Ville de Vevey, moyennant dépôt de Fr. 5.

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES — AFFAIRES A L'ÉTUDE Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne, 8, Rue Centrale (Pl. Pépinet) qui fournit tous renseignements.

Isolateurs système Ohio-Brass.

L'usine américaine d'isolateurs The Ohio-Brass Co. a créé, en 1909, l'isolateur type capot et tige de 260 mm de diamètre en un seul disque. Cette construction, appelée «Ohio-Brass » (O-B) ne présente pas des caractéristiques extraordinaires aux essais en laboratoire, mais se signale par les dispositifs d'assemblage des parties métalliques qui sont inspirés simplement d'une très bonne logique mécanique et électrique.

Les particularités de l'isolateur O-B sont :

1. le scellement au ciment, et le ciment lui-même (préparé spécialement);

2. les surfaces de scellement sablées et traitées selon un procédé spécial;

3. le jeu nécessaire pour permettre les dilatations et contractions causées par les variations de température;

4. les ailettes, dites «flexibles », de la tige par lesquelles les sol-

licitations mécaniques sont réparties sur toute la surface disponible de la porcelaine.

Cette construction possède la résistance requise par les exigences pratiques, mais se signale aussi par le maintien dans les limites admissibles des pressions spécifiques sur la porcelaine.

Au point de vue électrique, le dimensionnement de l'isolateur est tel, que dans toutes les conditions possibles de tension, l'arc se produira toujours extérieurement. L'isolateur O-B peut être regardé pour cela comme imperforable.

Finalement, tous les arguments théoriques ne deviennent vrais que s'ils sont confirmés par la pratique, ce qui est particulièrement le cas pour l'isolateur Ô-B. Il n'y a actuellement en service pas moins de 15 millions d'isolateurs construits suivant ce procédé, dont une grande partie en exploitation depuis plus de 20 ans. Ces indications confirment que l'isolateur O-B assure une sécurité d'exploitation incomparable, basée sur des résultats véritables.

La Fabrique de porcelaine Langenthal S. A. possède la licence de fabrication pour les dispositifs de montage particuliers à O-B.